

LEXIQUE TECHNIQUE AUTOMOBILE

— Sciences, techniques —

LEXIQUE

LEXIQUE TECHNIQUE AUTOMOBILE

Patrick DEPRÉ

ECHO Editions
www.echo-editions.fr

Toute représentation intégrale ou partielle, sur quelque support que ce soit, de cet ouvrage, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayant cause, est interdite (Art. L 122-4 et L 122-5 du Code de la propriété intellectuelle).

Le Code de la propriété intellectuelle du 1^{er} juillet 1992 interdit en effet expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Or cette pratique s'est généralisée notamment dans les établissements d'enseignement, provoquant une baisse des achats de livres, au point que la possibilité même pour les auteurs de créer des œuvres nouvelles et de les faire éditer correctement est aujourd'hui menacée.

Direction artistique : Émilie COURTS

Photo de couverture : EC Média d'après Can Stock Photo Inc.

© ECHO Éditions

ISBN : 978-2-381020-64-8

A

A : Indicatif des véhicules immatriculés en Autriche.

A : Abréviation d'alésage.

AA : Avance à l'allumage.

AAA : Le plus grand des « automobile-clubs » des États-Unis, fondé en 1902.

AA1 : Le plus grand des « automobile-clubs » britannique, fondé en 1905.

AAGMA (Advanced Automotive Glazing Manufactured Association) : Les principaux fabricants européens de vitrage ont créé l'association AAGMA afin de développer le potentiel du verre feuilleté pour les vitres latérales et arrière. L'association regroupe les fabricants de vitrage AGC/Splintec, Saint-Gobain-Sekurit et Pilkington et le fabricant d'intercalaires Dupont, HT Troplast, Huntsman, Sekisui, Solutia et 3 M.

ABA (Active Brake Assit) : Gestion des distances de sécurité par activation des freins.

Abaisseurs de point d'écoulement (additif pour huile) : Le point d'écoulement est la température minimale où l'huile coule encore. Les abaisseurs de point d'écoulement servent à perturber le processus de cristallisation des paraffines contenues dans les huiles de base. Ce qui donne une meilleure fluidité de l'huile à froid.

ABC (Active Body Control) : Suspensions pilotées électroniquement chez Mercedes-Benz. Fonctionne avec des vérins hydrauliques commandés par un boîtier électronique adaptant l'amortissement en fonction de l'état de la route et de la vitesse.

ABD: Différentiel piloté électroniquement de Porsche.

ABR : Système ABS de Peugeot.

Abris-bus : Marque déposée désignant une aubette.

ABS (Antiblock Brake System) : Système de freinage anti blocage : il contrôle la vitesse des différentes roues lors du freinage et adapte en conséquence la pression sur les différents cylindres de freins, afin d'éviter tout blocage de roues. Ainsi le conducteur conserve la maîtrise de son véhicule pendant les freinages, il reste stable même dans les virages et dans des conditions problématiques.

ABS : Groupe de matériaux composites (plastique, résine) obtenu par la copolymérisation d'un mélange de trois monomères : l'acrylonitrile, le butadiène et le styrène.

Absorbeur (de vapeur d'essence) : Dispositif servant à absorber et à retenir les vapeurs de carburant provenant d'un véhicule ou de l'appareil de remplissage de son réservoir afin d'éviter qu'elles ne s'échappent dans l'atmosphère.

AC (Air Conditioning) : Climatisation à réglage manuel de la température.

ACB : Connexion électrique après coupe batterie.

ACC : La régulation active vitesse-distance est une extension du régulateur de vitesse conventionnel. Un système de détermination des distances par radar permet de conserver une vitesse préalablement sélectionnée c'est un système BMW.

ACC (Active Cylinder Control) : Sur un moteur en V, l'ACC coupe alternativement la rangée de cylindres de droites ou de gauches pour améliorer la consommation. Dans ce cas, les soupapes et l'injection du banc de cylindres concerné sont déconnectées. C'est un système Mercedes.

Accélérateur : Dispositif mécanique ou électrique actionné par une pédale qui commande la puissance du moteur.

Accélération : On appelle couramment accélération l'augmentation de la vitesse ; en physique, plus précisément en cinématique, l'accélération est une grandeur vectorielle qui indique la modification affectant la vitesse d'un mouvement en fonction du temps. Dans le langage courant, l'accélération s'oppose à la décélération et indique l'augmentation de la vitesse de l'évolution d'un processus quelconque, par exemple l'accélération du rythme cardiaque ou l'accélération des événements d'une actualité.

Accélérer : Agir sur l'accélérateur ou augmenter la vitesse d'un véhicule.

Accélérographe : Appareil qui sert à enregistrer les accélérations.

Accéléromètre : C'est un capteur qui, fixé à un mobile ou tout autre objet, permet de mesurer l'accélération linéaire de ce dernier. On parle encore d'accéléromètre même s'il s'agit en fait de 3 accéléromètres qui calculent les 3 accélérations linéaires selon 3 axes orthogonaux.

A.C.F : Automobile-club de France.

Accident de la route : Un accident de la route ou accident sur la voie publique (AVP) est un choc qui a lieu sur le réseau routier entre un engin roulant (automobile, moto, vélo, etc.) et toute autre chose ou personne et qui engendre des blessures humaines, et, ou des dégâts matériels, que ces dégâts soient occasionnés aux véhicules, à un élément de la route (chaussée, panneaux, barrières de protection, etc.) ou un élément extérieur à celle-ci (bâtiment, mobilier urbain, arbre).

Accident corporel de la circulation : Accident de la circulation ayant causé des blessures et, ou le décès de personnes.

Accident matériel de la circulation : Accident de la circulation causant des dégâts à des choses ou à des biens, à l'exclusion de toute atteinte à l'intégrité corporelle de personnes.

Accidenter : Endommager ou blesser par un accident.

Accidentologie : Étude scientifique des accidents, notamment des accidents mettant en jeu des véhicules automobile, et de leurs conséquences corporelles.

Accotement : Les accotements sont situés de chaque côté de la chaussée font partie de la route. Ils peuvent servir à la circulation des piétons ou au stationnement des véhicules. Parfois sur ces accotements sont aménagées des pistes cyclables. En agglomération, les routes ont le nom de rues, boulevards ou avenues ; les accotements sont des trottoirs aménagés pour permettre aux piétons d'y circuler.

Accumulateur : La batterie d'accumulateur fournit un courant électrique continu au véhicule lorsque le moteur est arrêté. Lorsque le moteur tourne, c'est l'alternateur qui fournit le courant de recharge de la batterie. Une batterie est constituée de plusieurs éléments qui délivrent un courant de deux volts chacun. Les batteries sont généralement fabriquées avec du plomb immergé dans une solution aqueuse d'acide sulfurique.

ACD (Automatic Control Differential) : C'est le différentiel à pilotage électronique de Mitsubishi.

ACE (Active cornering Enhancement) : C'est un système Land Rover de contrôle actif du roulis.

ACEA (Association des Constructeurs Européens Automobiles) : Cette association est représentée par 13 constructeurs de voitures, de camions ou d'autocars. Ils défendent leurs intérêts auprès des institutions et organismes politiques. C'est aussi une classification des huiles. La classification se fait avec les lettres A et B pour les véhi-

cules essence ou diesel et la lettre E pour les véhicules industriels diesel suivie d'un chiffre correspondant à la qualité (de 1 à 4).

Acier : Alliage de fer et de carbone contenant moins de 1,8 % de carbone, susceptible d'acquérir par traitement mécanique et thermique, des propriétés très variées.

Acier au bore : Acier à très haute résistance d'une dureté d'environ 1100 newtons au mm², il est embouti à une température de 850°.

Acier BH (Acier Bake-Hardenable) : C'est un acier d'une dureté d'environ 340 Newtons au mm², il est passé au four après emboutissage pour accroître sa résistance.

Acier DP (Acier Dual Phase) : Acier caractérisé par une haute élasticité (de 270 à 600 Nm au mm²).

Acier extra dur : Acier qui contient une proportion de carbone supérieure à 0,70 %, il sert notamment à la fabrication d'outils de coupe.

Acier inoxydable : Acier qui contient du chrome et certaines fois du nickel et qui résiste à la corrosion.

Acierer : Transformer le fer en acier par addition de carbone.

Acierie : Usine où l'on fabrique l'acier.

ACIS (Acoustic Controlled Induction System) : Système d'admission à contrôle acoustique. Ce système modifie la longueur des conduits d'aspiration d'air afin d'améliorer le degré de remplissage des cylindres, ce qui permet de meilleures performances et un meilleur couple du moteur.

ACKERMANN : Système de direction pour véhicule, formé d'un quadrilatère articulé, inventé par un allemand Georg Lankensperger et breveté à Londres par Rudolf Ackermann. Connue en France sous le nom d'épure de Jeantaud.

Acompte : C'est un paiement partiel du véhicule il est en générale de 10 %, il équivaut à une obligation de la part du vendeur et de l'acheteur qui ne peuvent se désister par la suite. Il peut être récupéré que si l'achat est conditionné par l'obtention d'un crédit.

À-coups : Irrégularité dans la marche d'un moteur.

Acoustique : Partie de la physique qui a pour objet d'étudier les phénomènes sonores pour minimiser les bruits internes et externes d'un véhicule.

ACR (Active Control Retractor) : Ce système est un prétensionneur de ceinture à commande électrique, plutôt que pyrotechnique, il permet une utilisation répétitive du système. Ceci est rendu nécessaire avec la technologie de précollision préparant les systèmes de sécurité passive avant un éventuel choc.

ACS (Advanced Control System) : Le superviseur du véhicule hybride Toyota Prius, appelé ACS, gère le fonctionnement des moteurs thermique et électrique, de même que du générateur. En fonction de la puissance demandée par le conducteur, l'ACS commande le fonctionnement d'une ou des deux sources d'énergie et gère la recharge des batteries. C'est un système Toyota.

ACS (Active Comfort Seat) : Siège à réglage dynamique de chez BMW.

ACT: Arbre à cames en tête.

ACT (Active Cylinder Technology): Ce système de désactivation de cylindres à la demande fonctionne grâce à des fourreaux coulissants sur l'arbre à cames. L'ACT désactive les cames ovoïdes est actionne des rondes pour laisser les soupapes fermées. Ce qui permet sur un moteur à quatre cylindres en désactivant les cylindres 2 et 3 de faire un gain de consommation de carburants de 10 %.